

AVIS N° 265 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

BANK OF AFRICA MALI

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société BANK OF AFRICA MALI , à raison de cinq (5) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du jeudi 21 décembre 2017, est de 4 600 FCFA.

La prochaine cotation du titre BANK OF AFRICA MALI (symbole: BOAM) s'effectuera selon les modalités ci-après :

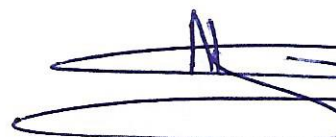
- cours de référence : 4 600 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [4 255 FCFA ; 4 945 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action BANK OF AFRICA MALI, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 21 décembre 2017

Le Directeur Général


Edoh Kossi AMENOUNVE



PH 2/16 21